

Journal du RAM

RENCONTRE ET RESSOURCE • ÉCOUTE DES ATTENTES ET BESOINS • LIEU D'ÉCHANGES ET D'ANIMATION • ACCÈS À L'INFORMATION ET À LA PROFESSIONNALISATION • INFORMATIONS PÉDAGOGIQUES ET JURIDIQUES • SENSIBILISATION À L'ÉVEIL DU JEUNE ENFANT



Sommaire

- P. 2 - 3 ● Édito / Qu'est qu'un RAM ? / Dossier pédagogique
- P. 4 - 5 - 6 ● Rétrospective en images
- P. 7 ● Dossier juridique
- P. 8 ● Ouvrages pour les professionnelles / Livres pour les enfants / Comptine

ÉDITO

Les vacances d'été sont déjà loin et l'automne est arrivé !

Nous espérons que votre rentrée s'est bien passée ! Le temps des séparations avec les plus grands déjà à l'école, celui des retrouvailles avec les plus petits et même de nouvelles rencontres lors des adaptations !

Bienvenue aux nouvelles professionnelles qui viennent d'avoir leur agrément. Nous leur souhaitons beaucoup d'enrichissement à exercer ce métier d'assistante maternelle.

Bonne lecture de ce nouveau numéro du journal du RAM où nous terminons la rubrique pédagogique démarrée en avril autour du jeu et du jeune enfant (consultable en téléchargeant les journaux du RAM sur le site de la ville).

La rubrique juridique sera un rappel du calcul de l'absence et des jours fériés. Sans oublier la rétrospective en image, le PROG'RAM à venir etc

Quant à nous, nous sommes heureuses de vous retrouver au RAM aménagé différemment cette année !

Au plaisir, de partager avec vous des projets autour de l'accueil du jeune enfant.

Béatrice et Ghislaine
L'équipe du RAM

Relais Assistantes Maternelles (RAM)

RAM : 10, cour Saint-Paul
Tél. : 01 55 86 98 60

Responsable
Ghislaine Zolty-Villette

Ouvert **sur rendez-vous**
du lundi au vendredi de
8h30 à 12h30 et de
14h à 17h,
le jeudi jusqu'à 18h30
et un samedi par mois
de 9h à 12h.

Qu'est-ce qu'un RAM ?

Qu'est-ce que le Relais ?

Le Relais est un lieu ressource d'information, de rencontres, d'échanges pour les parents, les assistants maternels ou les gardes à domicile et un lieu d'éveil et de socialisation pour l'enfant. L'équipe du Relais est là pour vous accueillir, vous informer, vous accompagner, vous orienter en toute neutralité et confidentialité. Le Ram informe par téléphone et reçoit sur rendez-vous

Assistante Maternelle ou garde à domicile

Vous recherchez des informations sur le métier d'assistante maternelle, vos droits et devoirs (contrat de travail, convention collective...). Le RAM vous accompagne dans votre professionnalisation en proposant des temps d'échanges, des réunions à thème, de la documentation, du prêt d'ouvrages pédagogiques.

Le Ram vous propose aussi des accueils jeux avec les enfants.

Parent ou futur parent

Le RAM vous renseigne et oriente sur les modes d'accueil existants du territoire. Vous choisissez une assistante maternelle ou une garde à domicile, le RAM vous informe des différentes démarches administratives tout au long de la relation contractuelle, sur les droits et devoirs de parent employeur, vous renseigne sur les aides financières et fiscales.

Enfant

Le Ram propose aux enfants des temps collectifs, accompagnés du professionnel de l'accueil individuel. Il favorise la socialisation du jeune enfant, auprès d'autres enfants et d'autres adultes durant des temps d'éveil et de découverte dans un espace dédié à la petite enfance.

Dossier pédagogique - Le jeu

L'approche du jeu chez l'enfant : une ouverture sur le monde.

Le jeu de 2 à 3 ans.

Ce qui caractérise cet âge, c'est la maîtrise de la motricité. Le plaisir de la motricité est toujours très présent et l'aisance motrice s'affirme. L'enfant maîtrise bien son équilibre et joue avec en se lançant dans les activités de plus en plus périlleuses (il saute, grimpe, escalade, pédale...), au travers desquelles il perfectionne la connaissance de son corps.

- L'accession au langage, favorisant le passage de l'acte à la pensée.
- Le jeu symbolique qui s'enrichit, permettant à l'enfant de mettre en scène ses émotions et de les maîtriser.

L'enfant peut se représenter mentalement certaines situations et les rejouer pour mieux les comprendre et élaborer les sentiments qui y sont liés. Il joue le papa, la maman, le médecin... En reproduisant des scènes vécues, l'enfant prolonge des événements agréables de la vie, com-

pense des frustrations, décharge des tensions vécues lors de situations désagréables, intègre des règles. De plus en plus conscient des émotions des autres, il peut sentir leurs intentions et les accepter s'il ne sent pas de malveillance.

L'enfant évolue vers des constructions et activités complexes.

L'aisance manuelle se précise, les gestes s'intègrent dans des activités variées. L'enfant transvase, manipule, enfile, empile, construit, encastre, laisse des traces (jeux de construction et de création). Il utilise encore les objets à son idée (par exemple transporter des voitures ou des animaux dans un sac). L'intérêt de l'enfant se porte davantage vers des objets qui lui permettent de créer, de faire des constructions (cubes, legos, clipos...). Ces constructions s'enrichissent, deviennent plus complexes avec des personnages et des animaux, supports de jeux symboliques. Il s'intéresse au résultat, en

éprouve de la satisfaction et ne défait pas immédiatement son œuvre.

Un attrait pour les gestes du quotidien

Il est aussi très intéressé par les activités de la vie quotidienne, auxquelles il participe volontiers : essuyer la table, mettre le couvert, s'habiller, se déshabiller, se servir à boire... et les mettre en scène dans ses jeux. Durant ces derniers, il ne se sert pas seulement des jouets habituels, mais aussi d'objets usuels qui sont à sa portée : balais, pelles, chaussures, chapeaux, sacs à main... De même, la production de son l'attire : secouer des maracas, agiter des grelots...

Activités les uns à côté des autres

Au début de cette troisième année, les enfants font volontiers la même chose en même temps, les uns à côté des autres. Il est donc important de protéger leurs activités respectives afin de respecter l'identité de chaque enfant, qui à cet âge dit volontiers « c'est à moi », « c'est le mien ». Par exemple : un enfant qui joue avec un objet, le pose pour aller en chercher un autre puis revient le récupérer (laisse la poussette avec la poupée qu'il promène pour aller chercher le biberon). Quelques mois plus tard, les jeux peuvent être vraiment partagés, chacun déployant son imaginaire, sa créativité.

Rendre possible une grande variété d'activités

Le calme, la sécurité, la place pour se mouvoir librement sont les critères de base d'aménagement de l'espace de jeu des enfants de 2 à 3 ans, qui doit par ailleurs permettre à l'enfant et à l'adulte de se voir à petite distance.

Pour les jeux moteurs

L'espace doit être vaste (chez l'assistante, ouvrir un couloir par exemple). Les enfants y font du tricycle, se déplacent avec des porteurs, se promènent avec des poussettes et des brouettes ou encore grimpent, descendent. Disposer d'un nombre suffisant d'objets de modèle identiques évite les conflits.

Des coins permanents.

Ils sont installés pour les différents jeux dont les enfants connaissent et respectent les règles d'utilisation. Chacun peut y réaliser l'activité de son choix. Pour les objets les plus petits, notamment ceux destinés aux jeux de construction, tel que clips, une corbeille remise à l'enfant pour stocker les pièces durant son activité est source de confort et de tranquillité. De même, une quantité suffisante pour chaque enfant de ces pièces de construction est indispensable, éventuellement sous forme de réserves dans des corbeilles individuelles, si besoin, car à cet



âge, encore plus qu'avant, un nombre limité d'objets risque d'être source de conflits. Il faut préserver la tranquillité de chacun, lui permettre d'agir selon sa créativité et à son rythme et d'aller jusqu'au bout de sa construction.

Vers 3 ans, l'enfant est capable de remettre seul les objets à leur place.

Cette troisième année est aussi l'âge des acquisitions fondamentales de la vie quotidienne, le rangement des objets utilisés restant une règle. Inviter l'enfant en l'accompagnant et en l'aidant lui rend la tâche plus facile à accepter et peut même devenir un plaisir partagé. Vers 3 ans, l'enfant est capable de remettre seul les objets à leur place.

L'adulte, par son attitude, son regard et sa parole, soutient sans jugement cette activité libre qui développe les compétences et le plaisir de chaque enfant. Toujours garder à l'esprit l'importance d'avertir l'enfant si on doit lui faire interrompre son activité et lui en expliquer les raisons. Il a besoin de temps pour comprendre et accepter le raison pour laquelle l'adulte lui demande de terminer son jeu.

Le garage

Le garage est en bois ou en plastique, de grande dimension. C'est un support d'activités très appréciés avec les voitures, pour lesquelles l'enfant utilise sa manipulation fine, des notions d'espace (monter, descendre, dessous, dessus), des notions de temps (aller lentement, vite), des jeux symboliques, être le garagiste : réparer, garer ; être papa ou maman : se garer au parking, amener la voiture au garage, la faire réparer, mettre de l'essence... Ce garage étant de grandes dimensions, l'enfant peut jouer en même temps que d'autres mais pas forcément ensemble.

Les animaux

Les animaux non articulés sont très ressemblants. Qu'ils soient de la ferme, sauvages, do-

mestiques... D'une taille adaptée à la main de l'enfant qui va les utiliser dans des jeux de manipulation et des jeux symboliques, ils seront support de langage et d'échanges. L'enfant n'a pas forcément besoin d'une ferme, mais plutôt de barrières pour protéger, enfermer et libérer les animaux.

Le tricycle ou draisienn

L'enfant peut monter et descendre seul de ce tricycle ou de la draisienn. Il expérimente la vitesse : lente, rapide, différente selon qu'il roule sur un terrain plat ou pentu. Avec le tricycle il peut pédaler sans difficulté du fait de l'emplacement central du pédalier. Attention à la rotation du guidon qui ne doit pas atteindre 180° : risque de chute.

Les encastrem

Les éléments de préhension facile à un gros bouton sont associés à un socle en bois. Les dimensions sont variables. Chaque élément correspond à une forme identifiable et connue des enfants dont ils retrouvent le dessin à l'identique au fond du socle. Le dessin permet à l'enfant dans un premier temps de retrouver plus facilement la place de chaque élément ; il n'est pas indispensable, c'est la forme qui guide l'enfant. En saisissant le bouton et en cherchant à encastrem les éléments, l'enfant affine sa préhension. Par essais et erreurs au début, puis de façon plus précise et rapide, il met en concordance un plein et un creux. Sa réussite lui procure un grand plaisir.

Source : Métier de la petite enfance

- *Le jeu et l'enfant : L'assmat*

- *Développement psychomoteur :*

- *jeux et activités.*

- *Se mouvoir en liberté dès le premier âge.*

Rétrospective en images

• Potager



• Divers accueils





● Peinture



Rétrospectives en images

● Réunions



● Jeux d'eau



Dossier juridique - Les jours fériés

Les jours fériés ne sont pas obligatoirement chômés. Vous pouvez ainsi être amenée à garder des enfants certains jours fériés, sous réserve qu'ils soient planifiés et mentionnés au contrat de travail.

Inversement, si la demande de votre employeur porte sur un jour férié non prévu au contrat, vous pouvez refuser de travailler.

Jours fériés : 1^{er} janvier, lundi de Pâques, 1^{er} mai, 8 mai, jeudi de l'Ascension, lundi de Pentecôte, 14 juillet, 15 août, 1^{er} novembre, 11 novembre, 25 décembre

Si vous accueillez un enfant un jour férié, vous êtes rémunérée comme un

jour normal. Le 1^{er} mai est le seul jour férié chômé et payé lorsqu'il tombe un jour habituel d'accueil de l'enfant. Si vous gardez un enfant le 1^{er} mai, votre rémunération doit être doublée ;

Si votre employeur ne vous confie pas son enfant un jour férié prévu au contrat de travail, votre rémunération doit être maintenue sous certaines conditions. La loi n° 2012-387 du 22 mars 2012 a modifié les conditions de paiement des jours fériés, supprimant certaines conditions restrictives prévues par l'article 11 de la convention collective, seul est maintenu : 3 mois d'ancienneté.

Les congés payés par anticipation

Attention aux confusions



En année complète,

- les congés pris par anticipation, c'est à dire les congés réellement anticipés, pris avant leur acquisition est interdite

- les congés payés pris dès acquisition est tout à fait légale, depuis les Lois Aubry. (Code du Travail Art. Article L3141-12 "les congés peuvent être pris dès l'ouverture des droits")

Cependant ce procédé est source de conflits. Il est préférable la première année comme le stipule la convention collective de rester sur la notion d'année de référence (c'est à dire du 1^{er} juin au 31 mai) et considérer comme sans solde les congés pris avant cette date.

Calcul de l'absence sur le salaire

Si la mensualisation est la garantie d'un salaire régulier d'un mois à l'autre, certains événements peuvent affecter votre salaire ; maladie, congé sans solde, absence de l'enfant justifiée par un certificat médical, contrat de travail débutant ou se terminant en cours de mois...

La cour de cassation (Cour de cassation, chambre sociale, 13 mars 2002, N°993 F-D, revue de jurisprudence sociale, mai 2002, page 486, N° 641.) considère que :

« La retenue par heure d'absence d'un salarié payé au mois doit être en principe égale au quotient du salaire par le nombre d'heures de travail pour le mois considéré ».

Ce calcul s'applique pour effectuer une retenue sur salaire, en cas d'absence.

Voici la formule :

Salaire mensualisé - [(salaire mensualisé X Nb d'heures d'absence) ÷ Nb d'heures qui aurait dû être effectuées]

Prog'ram à venir

- Animation autour de la semaine du goût
- Rencontre /débat animé par la psychologue Petite Enfance
- Journée nationale des assistantes maternelles : conférence du CERPE(Centre d'Etudes et de Recherches Pour la Petite Enfance)
- Animation autour de la journée internationale des droits de l'enfant
- Séances à la bibliothèque
- Part'âges d'histoires au club Hortensias (rencontres intergénérationnelles autour de lectures d'histoires)
- Spectacles de fin d'année
- Accueils jeux au RAM

Livres pour les enfants



Comptine



Le mur

Le mur se bâtit
Le maçon est là
Une pierre par ci
Une pierre par là
Ahh... ?
Le voilà !

Ouvrages pour les professionnelles



Jean Epstein est psychosociologue et conférencier international sur les questions relatives à l'enfance et à la famille.

